

Ecole du Chanois  
20 rue Roberte Luzet  
70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE  
Mail : [ecole.chanois.saint-loup@ac-besancon.fr](mailto:ecole.chanois.saint-loup@ac-besancon.fr)  
Tél : 03 84 94 12 86

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Le 14 MARS 2022

### REPRESENTANTS

Enseignants : Mesdames Bouffeteau Camille, Collas Sophie, Erdinger Sylvie, Gaïo Marielle, Humbert Marie Claire, Jacquot Emmanuelle, Vieval Elodie et messieurs Melot Patrick et Péquignot Marc **(excusé)**

Représentants de parents : Mesdames Doucet Justine, Houillon Caroline **(excusée)** Jebbour Jamila, Marzouqi Zahra, Moustaine Zahra, Schneider Bérengère, Semlali Fatima et monsieur Vançon Julien **(excusé)**

Représentant de la mairie : Mr Belloncle **(excusé)**

Représentant de l'AML : Madame Vançon Elodie

DDEN : Monsieur Garret

RASED : Mesdames Jodry Esther et Roth Patricia **(excusées)**

### PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE FEVRIER 2022 et au 14 MARS

Pour la rentrée scolaire 2021, l'Education Nationale avait prévu un protocole sanitaire à 4 niveaux (vert, jaune, orange et rouge) en fonction de la circulation du virus.

Début septembre, après avoir intégré le protocole jaune puis le vert début octobre, nous sommes passés au niveau 3 (protocole orange) début janvier avec des mesures renforcées.

Depuis le 28 février, nous réintégrons le protocole jaune de niveau 2 avec un allègement des conditions sanitaires.

Ainsi :

- les élèves et le personnel de l'école ne sont plus obligés de porter le masque en extérieur ;
- les activités physiques et sportives peuvent de nouveau avoir lieu en intérieur sans masque mais en respectant la distanciation physique et en prohibant les sports de contact ;
- les règles de limitation du brassage des élèves sont allégées, notamment pendant les temps de restauration.

Depuis aujourd'hui, nous réintégrons le protocole sanitaire de niveau 1 avec quelques aménagements.

De ce fait :

- les élèves et le personnel de l'école ne sont plus obligés de porter le masque en extérieur comme en intérieur ;
- les activités physiques et sportives peuvent se dérouler normalement, sans distanciation physique et avec sport de contact ;

- il n'y a plus de limitation de brassage des élèves ;
- seuls le lavage des mains (en arrivant le matin, avant et après la récréation, avant et après le sport, après un passage aux toilettes), l'aération des locaux plusieurs fois par jour et la désinfection de ceux-ci sont maintenus.

### **Cas confirmés et cas contact dans une école**

- L'élève ou le personnel « cas confirmé » devra rester à l'isolement pendant 7 jours.
- Les élèves considérés comme cas contact pourront continuer à venir en classe et devront réaliser un seul test (autotest ou test antigénique) à J2.
- Les parents n'auront plus à présenter d'attestation sur l'honneur.
- Les personnels de l'école (enseignants, ATSEM, AESH...) ayant passé plus de 15 minutes consécutives dans un espace clos avec un cas confirmé sans masque sont considérés comme cas contact. Ceux-ci présentant un schéma vaccinal complet n'auront pas à s'isoler, pourront continuer à travailler mais devront réaliser un autotest à J2.  
Les personnels ne présentant pas de schéma vaccinal complet devront respecter une quarantaine de 7 jours et réaliser un test RT-PCR ou antigénique à J7.

### **SÉCURITÉ DANS et à L'EXTÉRIEUR de L'ÉTABLISSEMENT**

- Dans le cadre du **PPMS**, nous avons réalisé un deuxième exercice incendie le lundi 14 mars. Tous les élèves ont rejoint le point de rassemblement en 55 secondes (temps amélioré par rapport à la première fois).
  - Le 2 décembre à 9h30 était organisé un exercice académique « attentat-intrusion ».
- Le scénario, commun à tous les établissements de Franche-Comté (écoles, collèges, lycées) était le suivant : **« Evasion d'un détenu, jugé dangereux, d'une maison d'arrêt située en Franche-Comté. L'exercice se termine avec l'interpellation de l'individu par les forces de l'ordre. »**
- Au regard du contexte actuel (crise sanitaire), les modalités de réalisation de cet exercice ont été adaptées. Il n'a pas été tenu compte du lieu de rassemblement prévu dans le PPMS.
- Chaque groupe est resté dans la salle qu'il occupait. Les portes ont été verrouillées, les fenêtres occultées, les élèves mis à l'abri (dos aux murs, sous les tables, allongés sur les petits lits...)
- L'exercice a été réussi puisque tous les élèves et le personnel de l'école ont observé un silence absolu pendant au minimum 30 minutes.

### **TER**

Nous intégrons, avec les écoles du secteur collège André Masson de Saint Loup sur Semouse et celui-ci, le territoire éducatif rural.

Il s'agit d'un dispositif qui vise à lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Il en existe 2 en Haute Saône, 2 dans le Jura, 1 dans le Doubs et 1 dans le territoire de Belfort.

Plusieurs critères sont pris en compte pour le choix des écoles intégrant ce dispositif tel que :

- La dispersion de l'habitat et des équipements publics.
- La difficile mobilité des familles et des jeunes.
- L'éloignement des études et de l'emploi.
- Les difficultés économiques.
- La déprise démographique.

**4 grands axes ont été retenus pour mener à bien des projets :**

- **Assurer l'accompagnement médico-psycho-social de tous les élèves durant leur parcours scolaire et d'orientation.**

- Renforcer les dynamiques d'ouverture artistique, culturelle, sportive et scientifique.
- Garantir la réussite scolaire pour chacun des élèves du TER.
- Renforcer l'attractivité du TER et valoriser les acteurs de terrain.

Un budget annoncé à 30 000€ permettra de financer les actions communes à tous.

Plusieurs commissions avec des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré, du personnel de l'Education Nationale... vont ainsi être créées afin de proposer des projets à l'ensemble des écoles du TER.

Deux sont en cours de création :

CASC-I (Comité Artistique, Sportif, Scientifique et Culturel inter-degré)

CESC-I (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté inter-degré)

## SUPPRESSION de CLASSE

Le 21 décembre 2021, nous recevions la copie d'une lettre envoyée en Mairie émanant de Madame l'Inspectrice d'Académie qui informait la commune de la mise en question des sept classes dans notre école.

Une suppression de classe était donc envisagée au plus haut lieu.

Finalement celle-ci n'aura pas lieu à la rentrée 2022-2023.

Nous tenons à remercier Mme L'Hôte, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Luxeuil les Bains ainsi que Mr Bordot, Maire de la commune, Mr Belloncle, adjoint des affaires scolaires et Mr Cramponne, DGS pour avoir défendu notre septième classe en donnant aux instances supérieures des arguments décisifs pour éviter cette fermeture.

## EVALUATION NATIONALES CP

Les élèves de CP ont réalisé leur deuxième série d'évaluation en français et en mathématiques.

Ce sont des évaluations nationales, donc identiques pour tous les élèves de France et passées dans les mêmes conditions.

Elles permettent aux équipes pédagogiques de faire le point sur les compétences des élèves et aident à l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins de ceux-ci.

Une restitution des résultats sera faite aux parents des élèves concernés.

## **FRANÇAIS**

### ***1<sup>ère</sup> période***

Comparer des suites de lettres	Reconnaitre des lettres	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles	Manipuler des phonèmes	Manipuler des syllabes	Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)	Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	Comprendre des textes lus par l'enseignant(e)
11/12 91.67 %	6/7 85.71 %	10/10 100.00 %	7/15 46.67 %	9/15 60.00 %	10/15 66.67 %	8/14 57.14 %	6/11 54.55 %
11/12 91.67 %	5/7 71.43 %	10/10 100.00 %	10/15 66.67 %	14/15 93.33 %	12/15 80.00 %	14/14 100.00 %	9/11 81.82 %
11/12 91.67 %	4/7 57.14 %	10/10 100.00 %	9/15 60.00 %	8/15 53.33 %	11/15 73.33 %	14/14 100.00 %	9/11 81.82 %
7/12 58.33 %	3/7 42.86 %	10/10 100.00 %	6/15 40.00 %	15/15 100.00 %	14/15 93.33 %	13/14 92.86 %	7/11 63.64 %
10/12 83.33 %	5/7 71.43 %	7/10 70.00 %	5/15 33.33 %	5/15 33.33 %	11/15 73.33 %	11/14 78.57 %	5/11 45.45 %
12/12 100.00 %	5/7 71.43 %	10/10 100.00 %	12/15 80.00 %	11/15 73.33 %	14/15 93.33 %	14/14 100.00 %	11/11 100.00 %
12/12 100.00 %	5/7 71.43 %	9/10 90.00 %	7/15 46.67 %	4/15 26.67 %	11/15 73.33 %	8/14 57.14 %	4/11 36.36 %
12/12 100.00 %	7/7 100.00 %	10/10 100.00 %	12/15 80.00 %	14/15 93.33 %	12/15 80.00 %	12/14 85.71 %	9/11 81.82 %
12/12 100.00 %	7/7 100.00 %	9/10 90.00 %	11/15 73.33 %	9/15 60.00 %	15/15 100.00 %	14/14 100.00 %	8/11 72.73 %
11/12 91.67 %	7/7 100.00 %	10/10 100.00 %	12/15 80.00 %	10/15 66.67 %	12/15 80.00 %	11/14 78.57 %	9/11 81.82 %
11/12 91.67 %	4/7 57.14 %	9/10 90.00 %	4/15 26.67 %	6/15 40.00 %	13/15 86.67 %	11/14 78.57 %	6/11 54.55 %
11/12 91.67 %	2/7 28.57 %	10/10 100.00 %	11/15 73.33 %	9/15 60.00 %	14/15 93.33 %	7/14 50.00 %	8/11 72.73 %
12/12 100.00 %	6/7 85.71 %	10/10 100.00 %	14/15 93.33 %	14/15 93.33 %	11/15 73.33 %	14/14 100.00 %	7/11 63.64 %



Après avoir réalisé un travail en classe, tous les élèves de l'école du CE2 au CM2 étaient conviés, par la commune, à participer à la cérémonie du 11 novembre avec les élèves des deux autres écoles de Saint Loup. Ceux-ci devaient déposer des gerbes aux deux monuments concernés et chanter la Marseillaise. L'équipe enseignante a été très déçue car seul un élève de notre école était présent à cette cérémonie.

La classe de CP participe, comme tous les ans, au dispositif « Crokybouge ». Durant 6 séances, l'enseignante et l'infirmière scolaire Annick Cordier, proposent des ateliers sur le thème de l'alimentation, de l'activité physique, et de l'hygiène de vie (sommeil, écrans...).

L'animation sur « la vie des déchets », avec Frédéric Boulay, et proposée par la Maison de la Nature des Vosges Saônoises s'est déroulée, pour les CP/CE1, sur deux après-midi, les jeudis 25 novembre et 2 décembre 2021.

Les élèves ont découvert, entre autres, ce qu'est un déchet, ce que deviennent les déchets (recyclables ou non) et quels sont les principaux lieux de collecte.

Après un temps de découverte et d'explication, les enfants ont pu mettre en œuvre ce qu'ils venaient de découvrir, par le biais de gestes de tri, de jeux (loto, jeux de toucher), et par la fabrication de deux petites maracas qu'ils ont pu ramener chez eux.

Les élèves de CE2 et du dispositif ULIS ont eux aussi bénéficié d'un programme de sensibilisation à la valorisation des déchets conduit par le SYTEVOM. Le thème retenu était « Le cycle de la matière ».

Au cours de 3 séances, les élèves ont découvert les principaux lieux de collecte des déchets, leur provenance et leur durée de vie. Ils ont abordé la notion de tri, de recyclage et l'intérêt de composter les déchets organiques.

Un lombricomposteur a été installé dans la classe.

Élèves et enseignants remercient la Maison de la Nature, et en particulier Frédéric pour ces animations riches et de grande qualité.

Notre école est concernée par le dispositif « petit-déjeuner » lancé par le ministère de l'Education Nationale dans des territoires prioritaires.

Le financement de cette opération est pris en charge par l'Education Nationale et la logistique revient au personnel de l'AML.

L'objectif de ce programme est l'éducation alimentaire des enfants grâce au renforcement des pratiques pédagogiques autour de l'alimentation.

Ainsi, les élèves de PS/MS et GS ont pris leur petit déjeuner à l'école pendant cinq jeudis matin de 8h30 à 9h00.

A cette occasion les enfants goûtent des produits locaux, de grande qualité, issus de circuits courts, découvrent de nouveaux aliments et de nouvelles saveurs.

Maintenant c'est au tour des élèves de CP/CE1 de bénéficier de ce dispositif.

Les classes de CM1 et CM2 poursuivent leur projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de préservation de l'environnement (ATE : Aire Terrestre Educative).

Valentin de la maison de la Nature intervient un mardi après-midi par mois.

Après avoir visité deux sites, les élèves ont choisi leur lieu d'étude. Il s'agit du « Tournant des îles », anciennes gravières situées à 3/4 d'heure de marche de l'école.

Ils ont lu et signé une charte d'engagement à la démarche Aire Terrestre Educative.

Ils ont écrit une lettre à monsieur le Maire pour lui demander l'autorisation d'utiliser ce site.

Un premier gros travail fut l'observation, le recensement et l'étude des différents volatiles présents.

Dans le cadre du soutien au comportement positif, le vendredi 7 janvier s'est déroulée la deuxième cérémonie des bouchons.

Les élèves ont tout d'abord énoncé les 3 valeurs adoptées par l'école : le respect, la persévérance et la fraternité. Les plus grands avaient préparés des scénettes correspondant à celles-ci. Elles ont été prises en photo et projetées sur un tableau blanc.

Pour chaque scène présentée, les élèves devaient lever un papier de la couleur correspondant aux différentes valeurs de l'école (jaune pour le respect, vert pour la persévérance et bleu pour la fraternité).

Puis vint le moment tant attendu où chaque groupe classe verse dans le vase commun la quantité de semoule obtenue durant 7 semaines.

Celle-ci était plus importante que lors de la première cérémonie. Les élèves ont fait de nombreux efforts pour avoir l'attitude et le comportement que l'on attend d'eux. BRAVO A TOUS.

Notre école est labélisée « Génération 2024 ». Ce label a plusieurs objectifs :

- Développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques en vue des jeux Olympiques de Paris.
- Développer l'entraide et le fair-play.
- Apprendre à se surpasser.

Dans ce cadre-là, pendant 5 semaines, les classes du CP au CM2 ont découvert l'olympisme. 12 capsules pour travailler sur le drapeau, le serment, la flamme, les cérémonies d'ouverture, les hymnes, les champions et championnes français, les mascottes, les jeux paralympiques, la place des femmes aux JO, l'emblème des JO 2024 à Paris, JO 2024 et éducation durable, les futurs JO 2024 à Paris...

Ils ont visité virtuellement le musée olympique de Lausanne.

Ils ont participé au grand quizz départemental qui s'est déroulé le vendredi 11 février.

Les élèves ont eu beaucoup d'intérêt et d'envie à travailler sur ce sujet. Ils ont découvert et appris de nombreuses choses.

## **ACTIONS EDUCATIVES et CULTURELLES**

Après avoir décoré la salle de jeux et après les récentes chutes de neige, toutes les conditions étaient réunies pour accueillir le Père Noël le lundi 13 décembre après-midi.

Les élèves de PS/MS/GS/CP et CE1 lui ont présenté, à tour de rôle, des chants.

Le Père-Noël a ensuite vidé sa hotte lourdement chargée pour offrir à tous un livre et un sachet de friandises. Nous tenons à remercier la commune pour l'achat d'un livre pour tous les élèves de l'école ainsi que Mme Semlali pour leur avoir offert le sachet de friandises et une clémentine.

Comme l'année dernière, les enseignants ont souhaité sensibiliser les élèves au partage et à la solidarité par la mise en place d'un calendrier de l'Avent inversé. En période de préparation des fêtes de fin d'année, les valeurs de fraternité et de générosité prennent un sens tout particulier.

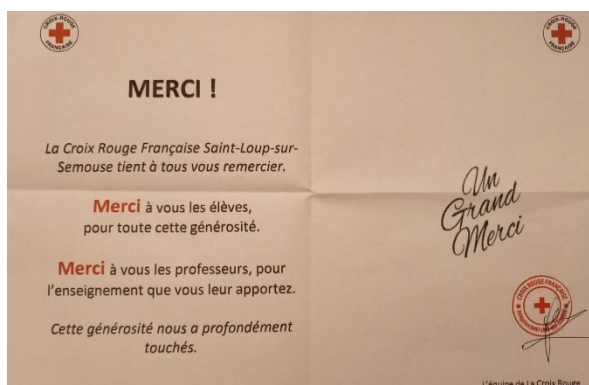
Le principe est que les familles volontaires fassent un (ou plusieurs) don(s), sur un ou plusieurs jours pendant une durée de 24 jours.

Mardi 14 décembre après-midi, les élèves de l'école ont remis leurs dons à la Croix Rouge, association laïque présente à Saint Loup.

Un grand merci aux familles, aux élèves qui ont fait preuve d'une très grande générosité en offrant des produits alimentaires et des produits d'hygiène.

Ces dons ont été distribués aux familles bénéficiaires de la ville.

Lors de la cérémonie des bouchons, tous les élèves de l'école ont été très attentifs à la lecture de la lettre de remerciement de la Croix Rouge.



Le lundi 7 février les classes de CM1 et CM2 se sont rendues à l'Espace Molière à Luxeuil les Bains pour assister à la projection du film germano-mongol réalisé par Byambasuren Davaa « Les racines du monde » dans le cadre du festival du cinéma d'Asie. (*En Mongolie, le père d'Amra, chef des derniers nomades, s'oppose aux sociétés minières internationales.*)

Le film d'animation proposé au cycle 2 ayant déjà été vu par les élèves, les séances cinéma se sont déplacées jusque dans les classes le vendredi 11 février.

Les CP ont ainsi regardé « Mon voisin Totoro » de Hayao Miyazaki, les CE1 « Arrietty le petit monde des chardeurs » de Hiromasa Yonebayashi.

Quant aux élèves de maternelle, la séance prévue à l'Espace Molière a tout simplement été annulée.

## **ACTIONS LUCRATIVES**

En décembre, la vente de calendriers et de photos a rapporté à la coopérative scolaire (association les Chaminois) 456,20 €.

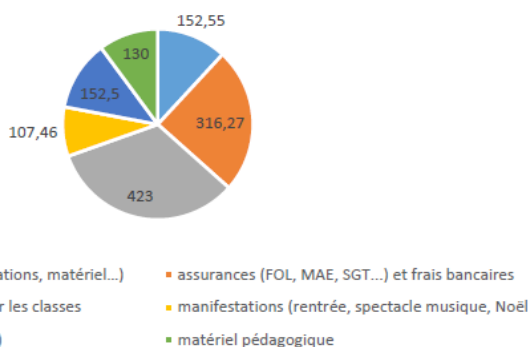
## **ASSOCIATION les CHAMINOIS**

### **BILAN COMPTABLE 2021 -2022**

#### **DEPENSES**

fournitures diverses (animations, matériel...)	assurances (FOL, MAE, SGT...) et frais bancaires	abonnements et livres pour les classes	manifestations (rentrée, spectacle musique, Noël)	sorties (bus, cinéma d'Asie)	matériel pédagogique	TOTAL
152,55	316,27	423	107,46	152,5	130	<b>1281,78</b>

Camembert des dépenses



#### **RECETTES**

cotisations	calendriers et photos	subventions maison de la nature				TOTAL
970	456,2	998				<b>2424,2</b>

La subvention obtenue pour le projet ATE (aire terrestre éducative) qui s'élève à 998€ ne peut pas être utilisée pour une autre activité ou d'autres achats.

## **ACTIONS de L'AML en relation avec L'ECOLE**

Dans le cadre du CLAS, les élèves de ce dispositif vont aller visiter, un mercredi, une fabrique de bonbons dans les Vosges.

Ils bénéficieront également d'une intervention de la CPAM sur l'hygiène bucco dentaire.

L'AML participe à l'exposition d'arts visuels de fin d'année avec l'ensemble des écoles du TER « Défions les éléments ».

Au périscolaire, certains élèves de cycle 3 travaillent sur différentes techniques qui serviront au projet des classes de CM1 et CM2.

L'AML propose, aux élèves de l'école, de pouvoir s'initier à la pratique des Arts du Cirque sous chapiteau avec des professionnels du 11 au 15 avril.

Les élèves volontaires pourront prolonger cette initiation en participant à un stage pendant la première semaine des vacances.

## **QUESTIONS DIVERSES**

RASED : à ce jour, aucune solution n'a été trouvée pour le versement des crédits de fonctionnement. Auparavant, c'est le conseil départemental qui les prenait en charge mais plus maintenant.

Le DDEN prend alors la parole et voici sa réponse :

**« Logiquement, chaque commune dépendante du RASED de Saint Loup doit participer financièrement au prorata des élèves scolarisés dans le but d'une mutualisation des frais de fonctionnement »**

Il se propose d'intervenir auprès de la Mairie de Saint Loup pour faire accélérer les choses et les aider à trouver une solution afin que le RASED puisse continuer à fonctionner correctement.

CARNAVAL : le vendredi des vacances de février, nous avons fait passer un mot à tous les élèves comme quoi ils pouvaient venir déguisés le mardi après midi 1<sup>er</sup> mars. Certains élèves absents n'ont pas eu ce mot. De ce fait, même si le lundi 28 février, nous avons fait un rappel oral à tous les élèves, certains parents n'ont pas eu l'information et certains enfants ne sont pas venus déguisés.

La prochaine fois, nous veillerons à ce que tout le monde sans exception soit informé.

*Nous renouvelons nos remerciements à la Mairie et aux employés communaux pour leurs réponses favorables et rapides à nos demandes de travaux.*

La directrice  
Mme COLLAS

